

Le 23 janvier 2006

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité à une réunion d'une journée de consultation nationale sur la protection des cultures qui aura lieu le 1^{er} mars 2006 à l'Hôtel Westin à Ottawa.

Cette réunion fait suite à la résolution d'une réunion en 2005 du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) visant à permettre aux intervenants intéressés de discuter en débat libre des questions relatives à la protection des cultures. Cette réunion sera organisée conjointement par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), le CCH et le Centre de gestion phytosanitaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (CGP-AAC).

Depuis mon arrivée l'an dernier à l'ARLA comme directrice exécutive, j'ai fréquemment rencontré des intervenants et je comprends les défis auxquels le milieu de la protection des cultures fait face; des enjeux tels que l'harmonisation, la compétitivité et les usages limités vous sont très familiers. J'ai aussi encouragé un niveau de transparence et de communication beaucoup plus grand avec les intervenants. Il s'agit de la clé pour aller de l'avant en ces domaines. Je crois que la collaboration nous permettra de réaliser des progrès importants au cours de cette nouvelle année. C'est pourquoi j'espère que vous serez en mesure de participer à cette réunion et d'apporter des idées créatives et de nouvelles solutions à ces enjeux.

Bien que l'ordre du jour ne soit pas encore prêt, j'espère que des groupes d'intervenants importants prépareront des présentations (laissant amplement de temps aux questions) suivies de débats libres en aprèsmidi sur des sujets d'intérêt précis.

Vous remarquerez que cette réunion a été planifiée afin de coïncider avec les réunions annuelles du CCH à Ottawa. Le CCH a bien voulu se priver d'activités prévues pour le 1^{er} mars afin de permettre la tenue de cette réunion. Veuillez confirmer votre présence (et présenter toute suggestion de sujets à discuter ou de questions) à : Dasha Pelka par télécopieur au (613) 736-3707, ou par courrier électronique à <u>Dasha Pelka@hc-sc.gc.ca</u>, d'ici le 7 février 2006 (voir le formulaire ci-joint),

Bien que vos frais de déplacement et d'hébergement ne soient pas remboursés pour cette réunion, nous sommes heureux de vous annoncer que le déjeuner et le dîner seront fournis. Si vous avez besoin d'une chambre, veuillez communiquer directement avec l'hôtel. Vous pouvez également communiquer avec le CCH pour obtenir d'autres renseignements concernant cet hôtel.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou poser des questions, veuillez communiquer avec Dasha Pelka par courrier électronique à <u>Dasha_Pelka@hc-sc.gc.ca</u>, ou par téléphone au (613) 736-3749.

J'ai hâte de vous rencontrer à la réunion de mars.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Karen Dodds, Ph.D.

Directrice exécutive, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

Santé Canada